DECLARATION NATIONALE BELGE

$60^{\rm ème}$ SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA

27 septembre 2016



Intervention de l'Ambassadeur et Représentant permanent S.E. Willem Van de Voorde

Chef de la délégation belge

Madame la Présidente,

Permettez-moi d'abord de féliciter l'Ambassadeur de la Malaisie pour son élection au titre de Président de cette 60^{ème} Conférence générale et de lui assurer, ainsi qu'à son équipe, du plein soutien de la Belgique.

La Belgique remercie le Directeur Général de l'AIEA et le secrétariat pour leur travail professionnel et impartial et les assure de son plein soutien. L'engagement inlassable du Directeur Général, notamment dans la gestion du dossier nucléaire iranien, a été fortement apprécié.

En m'associant à la déclaration de l'Union européenne, je me permets toutefois d'ajouter quelques considérations sur les différents domaines dans lesquels l'Agence est active et la manière dont la Belgique y contribue.

Sûreté

La question centrale qui se pose pour toute utilisation durable de l'énergie nucléaire est le respect de critères stricts de sûreté. A cet égard, tant l'opérateur que l'organisme de contrôle, une agence indépendante en Belgique, peuvent présenter un niveau de transparence maximal. Cela va du devoir légal de notification au grand public de chaque incident, à la proposition faite à tous nos pays voisins d'organiser des inspections communes dans nos installations industrielles et médicales. Ces inspections communes sont pour nous des mesures de renforcement de la transparence et de la confiance mutuelle.

Lorsque des défauts ont été constatés dans les cuves de deux réacteurs (Doel 3/Tihange 2), une enquête indépendante sous la supervision de l'Agence fédérale de Contrôle Nucléaire, en coordination avec des experts internationaux a permis de démontrer, au cours de l'année 2015, que l'exploitation de ces réacteurs nucléaires pouvait être poursuivie avec des marges de sûreté très importantes. Elles feront à nouveau l'objet d'une inspection de suivi à l'issue du prochain cycle d'exploitation.

Dans ce contexte, la Belgique apprécie grandement l'expertise et le soutien de l'Agence. A titre d'exemple, deux des dix « SALTO-reviews » réalisées par l'AIEA ces 5 dernières années ont eu lieu en Belgique.

La Belgique cessera la production d'électricité sur base de l'énergie nucléaire en 2025 mais l'amélioration de la sûreté nucléaire reste au centre de ses priorités. La rigueur dans l'application des normes de sûreté est le garant du secteur nucléaire. Nous entendons encourager l'harmonisation des normes de sûreté au niveau international.

Sécurité

Depuis cette année, la Belgique ne peut malheureusement que trop bien témoigner de la nouvelle direction prise par le terrorisme international. Dans ce contexte, le secteur nucléaire, en particulier, est une cible potentielle et a une responsabilité spéciale.

La Belgique prend dans ce nouveau contexte toutes ses responsabilités. Grâce aux recommandations de la mission IPPAS, qui a confirmé que notre système de protection physique est déjà robuste, nous travaillons à améliorer encore ce dernier. D'autre part, le gouvernement a décidé de déployer des militaires sur nos sites nucléaires, dans l'attente du déploiement d'unités de police formées et armées.

Le cycle des Sommets portant sur la sécurité nucléaire est aujourd'hui terminé au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, et l'AIEA représente pour nous l'organe central qui permettra de continuer à élever à un niveau supérieur la pratique de la sécurité nucléaire, et ceci en tant que coordinateur, promoteur de « best practices » et prestataire d'assistance technique. Un échange d'information entre Etats en temps opportun et de manière concrète est crucial. Pour atteindre nos objectifs, nous devons combiner correctement une approche technique au niveau des experts et le stimulus nécessaire au niveau politique.

La Belgique continuera cette année à soutenir le Fonds pour la Sécurité Nucléaire, avec un montant de 300.000 dollar (non-earmarked). Elle continuera également à s'impliquer tant au niveau politique que technique. Le ministre compétent, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon, représentera la Belgique lors de la conférence ministérielle de décembre ici à Vienne.

Enfin, la sécurité nucléaire exige l'adoption d'une approche holistique. Les technologies alternatives représentent dans certains cas une partie de la solution. Nous demandons donc aussi à l'AIEA de rester attentive aux nouvelles technologies médicales et industrielles innovantes/alternatives qui pourraient permettre de remplacer, dans un avenir proche, ou de réduire de manière significative l'utilisation des sources scellées de haute activité. Là où ces technologies alternatives coexistent déjà, la création d' un « level playing field » est indispensable pour favoriser le développement de ces alternatives.

Garanties

Madame la Présidente,

Depuis le début de cette année, le « Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA) » accord historique conclu avec la République Islamique d'Iran, est entré en vigueur. L'AIEA mérite des éloges quant à la manière dont elle vérifie la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de cet accord. La contribution extrabudgétaire de la Belgique à la mise en œuvre de cet accord s'élève pour cette année à 300.000 euro. Il s'agit d'un travail de longue haleine pour toutes les parties. Nous sommes confiants que l'AIEA continuera à faire rapport sur ses conclusions en garantissant un niveau de transparence maximal, informant également les Etats Membres sur les tendances générales et son interaction avec la partie iranienne sur le terrain.

De manière générale, nous sommes satisfaits de l'approche professionnelle avec laquelle l'Agence réalise sa mission de vérification et a pu moderniser ses différents instruments. Nous encourageons l'Agence à continuer à chercher activement et systématiquement des efficiences, y compris dans l'application des garanties au niveau de l'Etat. Une bonne analyse des risques en constituera la base. De tels gains d'efficience sont importants, si l'Agence souhaite faire face durablement à l'augmentation de ses missions de vérification.

L'introduction en Belgique, dès la fin de cette année, d'inspections inopinées de l'AIEA s'inscrit entre autres dans ce cadre.

Technologies et applications nucléaires

La Belgique reste un acteur fort dans le domaine de la recherche nucléaire et de la formation des générations futures d'experts dans ce domaine de pointe et joue un rôle important dans la production de radio-isotopes. Nous allons continuer à jouer ce rôle, avec de nouvelles applications et une sécurité renforcée. Entre-temps, nous poursuivons le développement du « Multipurpose Hybrid Research Reactor for High Tech Applications (MYRRHA) » et nous poursuivons nos négociations avec des partenaires internationaux.

En matière de gestion des déchets nucléaires, la Belgique vient de publier la première édition de son Programme national de gestion du combustible usé et des déchets radioactifs. La coopération internationale en matière de gestion des déchets nucléaires est pour nous indispensable pour éviter d'imposer aux générations futures des contraintes excessives. La Belgique a répondu positivement à une demande d'assistance du Grand-Duché de Luxembourg qui ne dispose pas d'installations pour la gestion de ses déchets radioactifs, industriels et médicaux, en signant un accord intergouvernemental relatif à la gestion et au stockage définitif des déchets radioactifs du luxembourgeois sur le territoire belge.

La conversion du réacteur belge de recherche BR2 et l'installation de traitement des cibles de radio isotopes médicaux se poursuivent de manière satisfaisante.

Madame la Présidente,

La décision de mettre un terme à la production d'énergie nucléaire d'ici 2025 ne changera pas la nature de nos relations avec l'Agence. Celle-ci restera pour nous un partenaire clef, contribuant à la paix et la sécurité internationale, offrant aux pays qui développent l'énergie nucléaire l'encadrement auquel ils ont droit, et poursuivant de manière ciblée les coopérations techniques à laquelle nous avons contribué plus de 800.000 euro cette année via le Fonds de Coopération technique. La mise-à-disposition de l'expertise belge reste assurée, aussi bien par la participation aux comités techniques et aux missions d'experts, que par le développement d'initiatives conjointes de formation. Nos nombreux centres de recherches, instituts et entreprises qui sont actifs dans ce secteur continueront à avoir recours à l'expertise de l'Agence et à contribuer à son travail. En guise d'exemple, le Centre d'Etude de l'Energie Nucléaire a déposé hier entre les mains du Directeur général Amano sa candidature pour devenir membre du « designated international Centre based on Research reactor (ICERR) » de l'Agence. Nous souhaitons que cette candidature permette à d'autres Etats membres d'accéder à des infrastructures de recherche pertinentes et performantes et renforce ainsi leurs compétences.

Madame la Présidente,

Les défis sont actuellement nombreux et les changements rapides. Les moyens financiers ne pourront croître sans cesse. Mais l'Agence pourra toujours compter sur la Belgique pour la soutenir dans sa définition de priorités, son souci de bonne gestion et ses missions.

Je vous remercie.